

Tableau 1**Participation canadienne aux forums multilatéraux sur le contrôle des armements, 1945-1987**

- **Janvier 1946** : le Conseil de sécurité des Nations Unies met sur pied la Commission de l'énergie atomique (CEA), qui comprend les membres du Conseil de sécurité, plus le Canada lorsque ce pays n'est pas membre du Conseil.
- **Février 1947** : le Conseil de sécurité constitue la Commission des armements de type classique (CAC), qui comprend les membres du Conseil de sécurité plus le Canada.
- **Janvier 1952** : le Conseil de sécurité dissout la CEA et la CAC et les remplace par une Commission unique du désarmement (CD), qui comprend les membres du Conseil de sécurité plus le Canada. En 1957, la CD accueille 14 nouveaux membres et en 1959, elle est élargie à tous les membres des Nations Unies. La CD n'a pas été convoquée après 1965. Lors de sa session extraordinaire de 1978, l'Assemblée générale des Nations Unies a rétabli la CD comme organe délibérant dont les réunions, qui durent environ trois semaines, ont lieu chaque année.
- **Avril 1954** : la CD met sur pied un sous-comité de cinq puissances composé du Canada, de la France, du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'URSS. Ce sous-comité se réunit en privé et rend régulièrement compte de ses travaux à la CD et à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- **Juillet 1958** : conférence d'experts de quatre pays de l'Ouest et de quatre pays de l'Est concernant les moyens de détection des essais nucléaires.
- **Novembre 1958** : conférence d'experts sur la prévention des attaques surprises, réunissant des représentants de cinq pays de l'Ouest et de cinq pays de l'Est.
- **Septembre 1959** : création du Comité des dix puissances sur le désarmement (cinq pays de l'Ouest et cinq pays de l'Est). Le Comité n'est pas un organe des Nations Unies, bien qu'un représentant du Secrétaire général en fasse partie. La conférence du Comité des dix s'est réunie de mars à juin 1960.